

..., le ... janvier 2019

À Mesdames et Messieurs les députés du (département)

Objet : « grand débat ».

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Le Pacte civique¹ promeut, depuis son lancement en 2011, l'éthique de la discussion et la co-construction des politiques publiques. Il s'intéresse donc particulièrement au projet de *grand débat* lancé par le gouvernement.

Nous voudrions, par cette lettre, faire le point des informations disponibles sur ce projet, et vous indiquer les conditions qui nous semblent nécessaires à son succès.

Les informations que nous avons recueillies

Un certain nombre de points sont clairs, à l'heure où nous écrivons.

- ✚ **Les thèmes retenus** : transition écologique, fiscalité, organisation de l'Etat, démocratie et citoyenneté (incluant l'immigration).
- ✚ **Les 2 phases** :
 - La première a déjà commencé et durera jusqu'au 15 janvier 2019. Elle s'appuie sur les maires qui consultent leurs concitoyens et font remonter le résultat de leurs échanges.
 - La seconde, qui lui succédera et durera 2 mois, sera consacrée à des débats décentralisés autour des quatre thèmes annoncés.
- ✚ **La participation de la CNDP** (Commission nationale du débat public) à l'accompagnement du gouvernement, au moins jusqu'au lancement de la phase 2, sous l'autorité de sa Présidente, Chantal Jouanno.

D'autres restent à préciser :

- ✚ le **but final poursuivi** : apaiser les tensions par quelques mesures bien ciblées, ou construire ensemble une vision de l'avenir ?
- ✚ le **pilotage général** du débat (directement par le gouvernement, ou confié à la CNDP ?) ;
- ✚ la manière dont le gouvernement **traitera les conclusions** du grand débat.

Enfin, la CNDP a précisé, le 20 décembre, les recommandations qu'elle adressait au gouvernement :

¹ Notamment par les travaux de son [Observatoire de la qualité démocratique](#).

- ✚ Le gouvernement, les institutions, les élus et les partis politiques, objets d'une grande méfiance, ne doivent pas piloter les échanges mais rester à l'écoute.
- ✚ Les débats doivent être organisés au plus près du terrain, par ceux qui le souhaitent (associations, syndicats, maires de villages, comités de quartier ...) de manière à ce que tous les citoyens puissent s'exprimer ; des stands sur les marchés sont également envisagés.
- ✚ La CNDP ne doit intervenir que comme facilitateur, conseiller, fournisseur d'outils (kit méthodologique, plateforme d'appui aux débats citoyens), et garante de la neutralité des échanges.
- ✚ En parallèle, la CNDP propose l'organisation d'assemblées délibérantes au niveau régional, rassemblant des citoyens tirés au sort et des acteurs de la société civile.
- ✚ Un rapport général regroupant constats, visions de la société et propositions, devra être rédigé qui servira de base aux décisions du gouvernement.

Ce qu'en pense le Pacte civique

La réussite de ce grand débat est essentielle. S'il est bien mené, il peut constituer une importante **avancée démocratique**. Il doit favoriser la **participation** de toutes les catégories de citoyens, redonner de la **confiance**, et permettre de trouver collectivement les bonnes solutions pour **réconcilier politique sociale et politique écologique**.

Mais cette réussite suppose plusieurs conditions :

1/ Il faut tout d'abord que le gouvernement accepte d'en faire un processus **ouvert, démocratique et productif** :

- ✚ en s'engageant à **prendre en considération** (ce qui ne veut pas dire accepter sans condition) toutes les conclusions qui en sortiront, et à justifier les réponses qu'il y apportera ;
- ✚ en validant les **recommandations de la CNDP** et en lui confiant le pilotage de la phase 2.

2/ Il faut en second lieu que ce débat ne soit pas utilisé pour contourner subrepticement **les corps intermédiaires et les institutions**, paratonnerres de la violence sociale qu'ils ont la fonction essentielle de canaliser.

3/ Il faut enfin qu'il soit l'amorce d'une **manière de gouverner autrement**, conformément à l'une des promesses de la campagne présidentielle, et non un moyen de refermer la parenthèse des *gilets jaunes* pour gouverner à nouveau comme avant.

Notre collectif, qui contribuera à sa manière au projet, vous demande, Mesdames et Messieurs les députés, d'œuvrer à sa réussite et, si vous approuvez notre point de vue, de le partager à l'intérieur de vos partis politiques tout en faisant pression auprès du gouvernement pour qu'il s'approprie les exigences que nous avons présentées.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une année 2019 heureuse et fructueuse, et nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le collectif Pacte civique de ...

Collectif Pacte Civique

250 Bis, Boulevard Saint Germain – 75007 Paris

Tél. : 01 44 07 00 06 - contact@pacte-civique.org - <http://www.pacte-civique.org>